

Qu'est-ce que c'est que ce texte ? ou : ce que le cognitivisme ignore

RICHARD PEDOT
PARIS OUEST NANTERRE

*It is tautological to speak of reading literature cognitively: how else could one read it?*¹

*En tout cas ma première approche, qui peut être interprétée comme un évitement, consistera à me demander : qu'est-ce que c'est que ce texte ? Comment en juger ?*²

1. **P**lutôt que de me livrer dans les pages qui suivent à une critique argumentée des sciences cognitives appliquées à la littérature voire de la neuro-esthétique, j'ai préféré opposer deux lectures de textes tirés du *Procès* de Kafka, l'un par un cognitiviste, l'autre par Jacques Derrida. Il m'a semblé en effet que les deux questions entêtantes de ce dernier reprises ci-dessus en épigraphe sont précisément celles que le cognitivisme ne peut ou ne saurait poser ; elles constituent cependant le pivot de l'énigmatique approche derridienne. Celle-ci paraît du même coup exemplaire de ce que le cognitivisme aimerait jeter aux impasses de l'histoire au profit, pour certains, d'une approche plus littérale, moins spéculative, bref plus scientifique : « prouvable », « testable ».

1 T. Cave, « Introduction », 1.

2 J. Derrida, « Préjugés – devant la loi », 99. (Dorénavant P, suivi de la pagination).

UNE LECTURE COGNITIVE

2. Je commencerai par m'attarder sur une lecture plus récente d'un extrait de la célèbre scène introductive du *Procès* qui relate l'arrestation de K. Dans « Reading Kafka Enactively », Emily T. Troscianko se propose d'éclairer ce passage et de montrer qu'il est « cognitivement réaliste ». La thèse qui sous-tend les arguments développés est que la cognition est « enactive » – c'est-à-dire : « constituted of physical interaction between embodied minds and the environment³ ».
3. Les grandes lignes de la démarche sont assez familières, à quelques variantes près. Il est utile d'en dire quelques mots. Quelles sont, selon l'auteur, les « conséquences » d'une lecture cognitive, c'est-à-dire de toute lecture ? Troscianko le dit clairement en introduction, lire cognitivement est une tautologie et le faire explicitement est faire face aux plus grands enjeux : « to read a text explicitly in this manner is to engage with something fundamental to the reading process, to which the focal points of other critical reading strategies may be seen as supplementary » (RK 16). *Exeunt*, parmi bien d'autres, psychanalyse et déconstruction. Comment le cognitivisme parvient à occuper toute la scène de lecture, c'est ce qui nous est donné à comprendre juste après ces affirmations, dans l'énoncé des conséquences de ce type de lecture.
4. Premièrement, cette lecture, selon son thuriféraire, nous oblige à prendre au sérieux « le niveau littéral du sens du texte » et à négliger « ce que tel ou tel aspect du texte pourrait réellement *signifier* [italiques dans l'original] malgré les apparences littérales [*literal appearances* – sic] » (RK 16). Le littéralisme que peut se voir reprocher le cognitivisme est ici revendiqué haut et clair : il n'y a qu'un sens qui vaille dans l'étude du texte littéraire – sauf à rajouter du supplément – et c'est le sens littéral, autrement dit l'apparence, ou l'apparition, même. De ce point de vue, il est cohérent d'affirmer, comme deuxième conséquence, l'existence d'une parfaite parenté entre les processus cognitifs « évoqués dans les “esprits de fiction” [*fictional minds*] » et ceux à l'œuvre dans l'esprit des lecteurs (RK 16). S'en tenant au sens apparent – si tant est que ce vocable puisse s'entendre sans équivoque –, on ne s'appuierait donc que sur les représentations directes, si l'on peut dire, des processus mentaux, c'est-à-dire sur les mouvements explicites des corps et des esprits fictifs, comme on le verra. L'approche défendue prétend de ce fait travailler à même la « denrée mentale⁴ ». Enfin, les sciences cognitives nous aideraient à comprendre « la nature des réponses cognitives aux textes littéraires », en mettant l'accent sur « les interconnexions entre les composantes interprétative, émotionnelle, per-

3 E. T. Troscianko, « Reading Kafka Enactively », 15. Dorénavant RK, suivi de la pagination. (L'adjectif « enactive » n'a pas d'équivalent en français. Il provient du verbe « enact » qui peut se traduire par promulguer (une loi) et aussi par jouer (un rôle) ou représenter (une scène théâtrale). Il serait tentant de le traduire par « en acte », mais nous sommes très éloignés du performatif. Nous conservons donc l'adjectif dans sa langue.)

4 V. Descombes, *La Denrée mentale*, paru en 1995, reste une critique toujours d'actualité du cognitivisme, même si les termes du débat paraissent avoir changé avec les neurosciences.

ceptuelle et physiologique » (RK 16). Ce dernier argument est sans doute l'un des plus problématiques de tous, dans l'exacte mesure où il tendrait à apporter la caution scientifique ultime à l'ensemble de la démarche. Il l'est, entre autres, par ce qu'il sous-entend comme définition ou non-définition du littéraire – en quoi et comment les interconnexions mentionnées sont-elles redevables du littéraire ou vice versa ?

5. Engageons-nous dans la lecture proposée. Il y est d'abord question d'*enactive vision*. Vision ici ne signifie pas image mentale mais action sensori-motrice : « seeing is not having an internal representation, but engaging with an environment » (RK 18), « not just with our eyes and brains, but with our whole bodies » (RK 19). L'objection faite au pictorialisme dans la définition de la vision est bienvenue mais il convient de se demander si la tentative d'écarter à tout prix la représentation – le monde alors étant à lui-même sa propre représentation – a la moindre chance de réussir. C'est là le piège du littéralisme évoqué plus haut. À scruter les choses à hauteur de sens apparent, on oublie ce qu'il entre d'apparence dans le sens : les perceptions, l'engagement sensori-moteur avec le monde extérieur sont ceux de K., ou plus précisément ceux qu'on lui prête, et l'extériorité du monde est d'abord l'étrange dedans/dehors de toute scène de fiction. À cet égard, la méthode n'est pas si éloignée qu'il n'y paraît de certaines lectures psychanalytiques où le personnage sert de pivot à une étude de cas, comme s'il s'agissait d'un patient sur le divan – à ceci près qu'ici K. est le sujet d'une expérience cognitive.
6. L'article nous propose de suivre le cheminement du texte à travers la grille de l'expérience sensori-motrice du personnage dans un environnement qu'il connaît bien mais qui, le matin de son arrestation, subit quelques variations inhabituelles. Mais ce que suppose une telle approche est l'unité d'une conscience et d'une expérience sur lesquelles peuvent être testées de telles variations. Cette unité n'existe cependant que dans le découpage préalable (en personnage, histoire, environnement) dont la démonstration a besoin mais qu'elle néglige d'interroger comme s'il s'agissait d'un fait apparent incontestable – ce que n'est jamais aucun découpage, ni de la réalité, ni de la fiction. Or, sans que l'on puisse parler dans le passage sélectionné de style indirect libre, où Kafka excelle à brouiller toute unité de conscience et d'expérience, la difficulté à rapporter toute *enactive vision* à un sujet déterminé dans un contexte défini est patente. D'une part, les changements de focalisation sont fréquents et il est difficile d'accorder un statut cognitif, *enactive* ou autre, à la narration externe qui prédomine, surtout s'il s'agit de la relier aux moments « apparents » de focalisation interne sur le personnage principal.
7. Un constat comme « Ce n'était encore jamais arrivé⁵ » n'est pas l'énoncé objectif d'un fait sans précédent (ce matin-là la cuisinière n'a pas porté son petit déjeuner à K.). Dégagé de toute certitude quant à la source d'énonciation, il oscille entre la relation entièrement détachée (voilà les

5 F. Kafka, *Le Procès*, 31.

faits) et l'expression plus directe de la surprise de K. (médiatisée au passé) en passant par une formule plus ou moins teintée d'empathie envers le personnage. Cela importe peu au littéraliste, qui s'en tient aux apparences de l'histoire, que lecteur y ait accès par éclairage interne (« tout à la fois affamé et un peu étonné ») ou externe (« il sonna ») mais on comprend que c'est par cet effacement de la complexité textuelle que la lecture (ré-)introduit un centre de conscience et d'expérience qui n'est pas là ou n'y est que sous forme problématique. Sans surprise, la dimension temporelle, absente des radars sensori-moteurs, disparaît alors même qu'elle fait retentir d'entrée la note qui sera au bourdon de tout le roman : « Quelqu'un avait dû calomnier Joseph K. car, sans avoir rien fait de mal, il fut arrêté un matin⁶. »

8. L'événement décisif, hypothétique quant à sa source (une calomnie) mais tranchant dans ses effets (l'arrestation), qui paraît d'entrée de jeu gouverner le roman a déjà eu lieu quand commence l'histoire et c'est sous le choc de cette nouvelle singulière que s'inaugure la lecture, et non par la *vision* du personnage principale. Et le temps, sous les auspices d'une arrestation, d'un temps arrêté, de l'interruption d'un continuum (« la cuisinière [...] ne vint pas, cette fois ») a une allure définitive contre laquelle toute la narration va s'arc-bouter⁷. On ne peut le négliger, sous aucune de ses manifestations, sans affadir toute lecture.
9. On dira que ce n'était pas le sujet, cependant si le cognitivisme doit favoriser le rapprochement entre l'expérience évoquée par le récit et celle du lecteur, il est surprenant que ce rapprochement élude le rapport au temps. Le dédain de la dimension temporelle et celui du dispositif énonciatif se combinent en l'occurrence dans l'absence de toute considération pour la spécificité textuelle. La lecture cognitive que « Reading Kafka Enactively » se propose de représenter est en fait à la recherche de lois générales sur la lecture et non de phénomènes textuels singuliers. Il est à douter que la littérature en soit le véritable sujet. Ce qui est dit à propos de la *vision enactive* pourrait être avancé de bien d'autres textes, non nécessairement littéraires. Dit autrement, on ne voit pas ce que la littérature, négligée qu'elle est dans sa complexité, apporte spécifiquement à l'argumentation.
10. Ceci vaut pour les autres points abordés, à quelques nuances près. Les développements sur l'imagination, également *enactive*, commencent par une affirmation appuyée sur les neuro-sciences :

It's well known that the imagination (by which I here mean imagining in the visual modality, arguably the most experientially common and salient form of imagining) is subserved by brain areas closely related to those active in vision, and visuo-imaginative experiences have a phenomenology which closely resembles that of seeing. (RK 20)

6 *Ibid.*

7 À rebours du texte que nous étudierons plus loin, « Devant la Loi » où le temps semble devoir s'étirer – mais la symétrie est trompeuse.

11. Sans y insister, notons que l'imagination – qui n'est pas définie au préalable – est ici commodément restreinte à une modalité visuelle, ce qui facilite le rapprochement avec la vision et dans le même élan un parallèle entre « les expériences visuelles des personnages et les expériences imaginatives des lecteurs » (RK 20). De cette manière, le littéraire est de nouveau hors champ théorique, car il ne sera lu ou lisible que lorsqu'il évoque la vision : c'est « le style minimaliste de Kafka dans l'évocation du monde visuel » qui retient l'attention en ce qu'il « exploite le continuum entre vision et imagination » (RK 21).
12. Fallait-il vraiment appeler en renfort les neuro-sciences pour s'apercevoir que le texte de Kafka sollicite l'imagination en donnant peu à voir ? On est en droit d'en douter, mais d'une part il reste toujours à savoir ce que voir ou montrer veut dire, appliqué à un texte, en dehors d'un usage forcément imaginaire, métaphorique de ces verbes. Et d'autre part, il faut s'interroger une fois de plus sur le désintérêt pour d'autres aspects au moins aussi déterminants du texte où l'imagination – ou ce que l'on veut bien appeler ainsi – n'est pas moins mise en branle sous d'autres modalités – autre manière de répéter que ce type d'analyse est fermée à la complexité et par conséquent à la spécificité du texte.
13. Contre toute attente, ce n'est pas non plus avec l'étude du langage (*enactive language*), qu'on abordera enfin au rivage de la littérature. La vision du langage, on l'aura deviné, est essentiellement dénotative et elle porte sur des unités lexicales, le plus souvent décontextualisées et dépourvues d'équivoque. Et pour cause ! l'accent est mis sur « le niveau cognitif de base », théorisé par la psychologue Eleanor Rosch. Selon ce qu'en décrit E. Troscianko : « the basic level of textual “stimulus” often stimulates as much as something more highly specified – and is therefore also a more efficient stimulus » (RK 23). Le mot « lit » ainsi stimulera autant qu'un mot plus précis et spécialisé comme « lit à baldaquin » et donc sera considéré comme plus efficace – il fait autant avec moins.
14. Sous l'angle linguistique, donc, on assiste au même réductionnisme. Les mots ne sont plus des vecteurs fonctionnant en rhizomes complexes de sens et d'affect, ils sont devenus des activateurs de signaux. Certes, il s'agit précisément d'attirer l'attention sur le style épuré et le vocabulaire « basic level » qui sont la marque du texte de Kafka. Mais d'une part, cette fois encore, on peine à concevoir la pertinence du recours aux expériences cognitivistes⁸ pour évoquer l'écriture kafkaïenne là où partant du même constat sur le vocabulaire utilisé il y avait largement matière à s'interroger sur la façon dont le texte conjugue un univers fabuleux – le conte et la fable font également appel à des références simples – et un univers ordinaire qui verse subtilement dans le fantastique. Bref, l'approche cognitive n'apporte rien à l'analyse littéraire dont au contraire elle escamote les questions, au point que l'on en vient à se demander si ce n'est pas plutôt

8 Il s'agit de tests associatifs.

que le lexique kafkaïen le texte lui-même qui est simplifié (dans l'analyse ou, devrait-on dire, dans son échantillonnage).

15. Autrement dit, ce qui est mis sur un même plan, ce sont des mots « testés » comme stimuli isolés et les mêmes mots tissés dans une trame symbolique – en l'occurrence narrative. La notion d'efficacité du stimuli en devient plus énigmatique. De quelle efficacité s'agit-il ? Sur quoi ? Pour accomplir quoi ? Il paraît difficile d'affirmer que, pris dans le contexte de l'introduction d'un personnage ou d'une scène entre plusieurs personnages, les mots « Il regarda sa montre » sont plus (ou moins) efficaces que « Il regarda sa Rollex », sans égards pour les effets produits par la précision ou l'imprécision des termes. Et que dire de « fleurs » substitué à « catleya », et « faire l'amour » à « faire catleya » dans ce fameux passage :

Mais il était si timide avec elle, qu'ayant fini par la posséder ce soir-là, en commençant par arranger ses catleyas, soit crainte de la froisser, soit peur de paraître rétrospectivement avoir menti, soit manque d'audace pour formuler une exigence plus grande que celle-là (qu'il pouvait renouveler puisqu'elle n'avait pas fâché Odette la première fois), les jours suivants il usa du même prétexte. Si elle avait des catleyas à son corsage, il disait : « C'est malheureux, ce soir, les catleyas n'ont pas besoin d'être arrangés, ils n'ont pas été déplacés comme l'autre soir ; il me semble pourtant que celui-ci n'est pas très droit. Je peux voir s'ils ne sentent pas plus que les autres ? » Ou bien, si elle n'en avait pas : « Oh ! Pas de catleyas ce soir, pas moyen de me livrer à mes petits arrangements. » De sorte que, pendant quelque temps, ne fut pas changé l'ordre qu'il avait suivi le premier soir, en débutant par des attouchements de doigts et de lèvres sur la gorge d'Odette, et que ce fut par eux encore que commençaient chaque fois ses caresses ; et bien plus tard, quand l'arrangement (ou le simulacre rituel d'arrangement) des catleyas fut depuis longtemps tombé en désuétude, la métaphore « faire catleya », devenue un simple vocable qu'ils employaient sans y penser quand ils voulaient signifier l'acte de la possession physique – où d'ailleurs l'on ne possède rien, – survécut dans leur langage, où elle le commémorait, à cet usage oublié. Et peut-être cette manière particulière de dire « faire l'amour » ne signifiait-elle pas exactement la même chose que ses synonymes⁹.

16. On voit bien – et on parviendrait aux mêmes conclusions si l'on poursuivait la lecture des pages fondées sur les recherches de George Lakoff¹⁰ – que les réductions successives dans le déroulement de l'argumentation ne servent pas de tremplins vers les questions que celui-ci peut poser. Au contraire, elles sont des points d'arrivée où la science cognitive reste arriérée, ne pouvant, ni ne voulant s'en écarter pour affronter l'épreuve du texte. Ce que Emily Troscianko admet concernant les recherches en neuro-imagerie qui viendraient confirmer les théories de Eleanor Rosch, George Lakoff et Mark Johnson sur la cognition incarnée et l'*enactive language* vaut en fait pour l'ensemble de la démonstration :

Although these behavioural and neuroimaging studies work with very basic textual examples, we might hypothesize that extended visual descriptions emphasizing the static qualities of a scene [...] are less likely to stimulate motor responses than descriptions based on interactions between minds, bodies and environments [comme les descriptions de Kafka]. (RK 22-23)

9 M. Proust, *Un amour de Swann*, 231.

10 Par exemple, *Women, Fire, and Dangerous Things: What Categories Reveal about the Mind* (1987).

17. Le lecteur qui attendait que l'analyse cognitive pousse plus loin et complexifie son approche en est pour ses frais et la vision radieuse d'un progrès de la science se lit comme un aveu d'échec. Si la lecture proposée s'est limitée à des traits simples, simplifiés, du texte, c'est qu'elle n'est de toute façon pas à même de se tourner vers des « exemples textuels » moins rudimentaires. Si elle ambitionnait d'en dire plus, elle devrait envisager de front la textualité de son objet – si la littérature est bien son objet – qu'elle se borne au contraire à contenir dans les limites de sa théorie.
18. Si l'on suit bien le raisonnement, les descriptions statiques – attribuées au roman réaliste ou au roman populaire du XIX^{ème} – qui ne ressortissent pas de la vision *enactive* sont en quelque sorte aveugles ou sont des murs aveugles de mots. On soupçonnera plutôt que c'est la méthode cognitive mise en œuvre qui est aveugle aux phénomènes textuels faute de savoir les considérer autrement que comme des combinaisons de stimuli. Et il s'en déduit qu'elle l'est tout autant dans le cas d'une fiction apparemment – on en revient aux apparences – plus docile à ses postulats.
19. Sans doute, il n'y a là rien de surprenant dans le cadre d'une étude qui se réjouit de la simplicité même de ses opérations :
- The simplicity with which the findings in these areas of scientific research [les sciences cognitives et les neuro-sciences] map on to Kafka's text at the level of individual words and phrases, and the ease with which possible global effects resulting from the individual mappings can be identified, seem promising indicators of the future not just of cognitive approaches to the study of literature in general, but of second-generation cognitive approaches in particular. (RK 28)
20. Les textes de Kafka ne sont pas si souvent cités pour leur simplicité d'approche pour que l'on puisse négliger de remarquer cette manifestation d'enthousiasme envers les progrès à venir des études littéraires. C'est l'occasion de souligner aussi la définition sous-jacente de l'analyse littéraire proposée dans ce passage de conclusion. Notons que cette définition implicite repose sur un « vocable individuel » dont les « apparences littérales » sont fuyantes : « *map on to* », c'est correspondre à, s'associer avec, mais pour peu qu'on l'entende sous sa modalité transitive – *map something onto* – ou selon son étymologie – du substantif *map*, carte –, ou que l'on perçoive la force verbale de *to*, on devine que l'opération n'est peut-être pas toujours si simple ou si innocente. *Map onto*, c'est aussi projeter (comme une carte, un calque), reporter sur, plaquer. La notion de *mapping* (cartographie ou mise en correspondance) en outre est assez courante en sciences, et dans les neuro-sciences. Tout cela laisse comprendre que la simplicité des correspondances fait signe vers un forçage interprétatif.
21. Certes, l'article que j'ai choisi de commenter, par son excès d'enthousiasme et le peu de précautions qu'il semble prendre à poser la question du littéraire, peut paraître peu représentatif de ce qu'est une approche cognitive de la littérature. Si on considère, dans le même numéro, l'article

consacré à *Hamlet*¹¹, on constate – la bibliographie, plus soucieuse de critique littéraire, en est un signe – une plus grande attention aux questions plus spécifiques à l'objet d'étude, comme la mise en scène. Les présupposés, néanmoins, restent similaires, notamment l'accent mis sur l'*embodied mind* comme ressource explicative :

Recent cognitive work on the theatre has brought out how audiences' interactions with plays can be illuminated by an emphasis on the embodied mind, and on the physical responses that go along with a mental apprehension of drama¹².

22. L'axiome de base est identique. Il est énoncé dans la première phrase d'introduction au numéro de la revue : « It is tautological to speak of reading literature cognitively: how else could one read it? ». La psychologie cognitive est donc la science critique par excellence, c'est là qu'il convient de chercher les réponses (et les questions). La littérature devient un terrain d'expérience, en quelque sorte : « this essay will consider whether experiments may offer a way into scenes, and in turn whether scenes turn out to be forms of experiment¹³ ». Que diraient cependant les cognitivistes d'une lecture psychanalytique, peu inspirée certes, proposant de remplacer *experiment* par *talking cure* ? Ils auraient raison de crier au forçage interprétatif.

23. La proposition la plus révélatrice du cognitivisme littéraire pourrait se trouver au détour d'une phrase de l'ouvrage de Mark Turner, *The Literary Mind*. Ce n'est pas une définition de la littérature mais de l'être humain : « a human being – a mind in a brain in a body¹⁴ ». Je n'en déploierai pas tous les présupposés, ce serait l'objet d'une autre discussion, mais remarquons tout de même qu'elle fait de la littérature, comme processus cognitif participant de l'être humain, un objet mental (non défini) qui se laisse dériver régressivement depuis le corps humain en passant par le cerveau. Toute discussion sur la littérarité de l'objet d'étude paraît au mieux secondaire. Mais force est de constater que le titre de l'ouvrage est trompeur. Turner affirme bien en introduction : « The literary mind is not a separate kind of mind. It is our mind. The literary mind is the fundamental mind¹⁵ ». Mais ce n'est pas l'amorce d'une déconstruction à quoi nous avons affaire ici¹⁶. La littérarité en question n'est mise en avant que dissoute dans le quotidien. Comme il est déclaré précédemment, nous pensons, décidons, parlons, etc., en ayant recours à des « principes cognitifs » (*principles of mind*) – tels que récit, projection et parabole – que nous rangeons faussement dans la catégorie du littéraire, comme séparés de la vie quotidienne, alors qu'ils « rendent la vie quotidienne possible¹⁷ ».

11 R. Lyne, « Shakespeare, Perception and Theory of Mind ».

12 *Ibid.*, 80.

13 *Ibid.* (Notons au passage la dissymétrie : les expériences scientifiques permettraient de pénétrer l'énigme de la littérature, mais la littérature pourrait fournir des équivalents d'expériences qui ne nous révèlent rien sur la science.)

14 M. Turner, *The Literary Mind*, 325.

15 *Ibid.*, 2.

16 Le sous-titre (*The Origins of Thought and Language*) le laissaient d'ailleurs déjà entendre.

17 *Ibid.*, 1-2.

24. Outre donc que les principes en question sont loin de constituer en eux-mêmes le phénomène littéraire, la littérarité étant partout (dans les opérations de l'esprit) n'est à proprement parler nulle part en tant que telle. Et c'est bien de nouveau la science cognitive qui est censée posséder le pouvoir explicatif le plus fort. La bibliographie littéraire est ici aussi mince : les exemples sont souvent des exemples *ad hoc* comme en confectionnent ou en recueillent les linguistes (des « mots et expressions individuelles ») et lorsque les citations sont plus étendues¹⁸, ce n'est pas pour étudier la textualité mais pour illustrer des traits cognitifs généraux. La littérarité, comme souvent dans les modèles théoriques dérivés de George Lakoff¹⁹, reste une notion trop vague pour être pertinente. Elle se confond avec métaphoricité ou narrativité et n'atteint jamais à la spécificité des textes abordés – ou plutôt y est insensible comme *question*.

LA QUESTION DE LA QUESTION

25. L'imprécision dans la définition est l'un des points les plus problématiques du cognitivisme littéraire tel qu'il s'illustre dans ce qui précède. Dit autrement, la question qu'il ne pose pas à la littérature, au sujet de la littérature, est plus révélatrice que celle qu'il prétend poser. Or la question que cette approche ne (se) pose pas est celle qui est la plus (im)pertinente dans la lecture derridienne du *Procès*, vers laquelle je me tourne maintenant. Je n'entends pas mener une comparaison systématique des lectures – d'autant moins qu'elles ne portent pas sur le même extrait²⁰ – mais suggérer que par sa complexité même « Préjugés – devant la loi » rend patentes la simplification cognitive du littéraire au « niveau cognitif de base ». De ce point de vue, que la lecture du texte de Kafka soit en même temps une lecture de Jean-François Lyotard n'est pas une complication inopportune du propos, elle confirme que le mode de lecture stimulus-réponse est imperméable à l'enchevêtrement de toute lecture – qui est elle réfractaire à tout schéma linéaire ou binaire.
26. Il ne faut donc pas reculer devant la difficulté de « Préjugés », elle est l'indice de celle de « Devant la Loi²¹ », qui interroge exemplairement le jugement et donc, au moins indirectement, un héritage kantien de la philosophie et de la critique – littéraire également. La question qui nous requiert – « Qu'est-ce que c'est que ce texte ? » – intervient dans le texte de Derrida assez tardivement, après que l'auteur a pris le temps d'examiner les différentes manières d'aborder ou d'éviter d'aborder frontalement sa question

18 Jusqu'à inclure des extraits de *La Recherche*.

19 Avec qui M. Turner a co-écrit *More than Cool Reason : A Field Guide to Poetic Metaphor* (1989).

20 Pour autant, une lecture interdépendante des deux serait des plus profitables, mais cela nous entraînerait trop loin.

21 Pour des raisons de clarté de l'exposé, je ne tiens pas compte ici du fait que Derrida traite du texte publié séparément avant d'être inclus dans *Le Procès*. Plus précisément, je ne m'intéresse pas aux modalités d'inscription du texte dans le roman, malgré tout l'intérêt que cela aurait pour une étude plus approfondie. Mon argument ne le requiert pas.

de départ : « Comment juger – Jean-François Lyotard ? » (P 87). C'est parce que « dans tous les lieux où il [Lyotard] parle de narratique et de pragmatique narrative » Derrida a « cru percevoir une réponse murmurée ou chiffrée de sa part » qu'il se tourne vers « Devant la Loi ». Citons plus longuement pour trancher l'entrelacs de l'argument :

Et c'est donc en son nom, au nom de cette pragmatique narrative, que je me suis laissé décider de me laisser raconter l'histoire intitulée, comme on sait, par Kafka, *Vor dem Gesetz*. En me la laissant raconter à ma manière [...], je vais peut-être encore ajourner le jugement au sujet de Jean-François Lyotard, qui sait ? En tout cas ma première approche, qui peut être interprétée comme un évitement, consistera à me demander : qu'est-ce que c'est que ce texte ? Comment en juger ? Est-ce vraiment un récit, oui ou non ? Est-ce vraiment de la littérature, oui ou non ? (P 99)²²

27. Ajournons à notre tour la question et considérons la formule « je me suis laissé décider de me laisser raconter ». L'emploi répété du datif, couplé à la répétition intrigante d'une formule passive, induit une perspective surprenante entre le jugement – la décision – et le récit. Chaque terme de la conjonction proposée suscite la perplexité. Le premier frise l'agrammaticalité ou l'incohérence : on peut se laisser convaincre (par quelqu'un ou quelque chose), on peut se décider (de soi-même), mais le tranchant de la décision s'ajuste mal avec un agent extérieur. Même sous la forme passive « ce qui m'a décidé (à ceci ou cela) », la décision s'entend comme un acte, en fin de compte, souverain. « Je me suis laissé décider » est donc une variante où s'entend mieux ce qu'il entre malgré tout de passivité dans la décision. Premier paradoxe auquel il est donné un autre tour de vis par ce qui suit, qui concerne le récit et le choix du récit.
28. Il ne s'agit pas – ou si peu – de faire mais là encore de (se) laisser faire et la décision de faire est prise dans l'indécision du faire en question : « me laisser raconter l'histoire ». La formule passive et le datif ne permettent pas de savoir si le « je » raconte, se laisse aller à raconter ou si l'histoire lui est racontée, ou les deux à la fois. Il se passe avec le récit l'inverse de ce qui est suggéré à propos de la décision : là où la décision est apparemment minée dans sa souveraineté, le récit est comme une force qui s'impose au sujet qui doit s'y laisser aller – « à [sa] manière », c'est la latitude qu'il lui reste.
29. Curieuse entrée à reculons, dira-t-on, mais c'est que sans qu'on le sache vraiment, Derrida est déjà en plein commentaire et de Lyotard et de Kafka, et son sujet est bien les apories du jugement et ce que le récit apporte – ou soustrait – au jugement et au discours sur le jugement²³. À cet égard, *Vor dem Gesetz* est tout sauf une illustration d'un propos philosophique, il est bien un texte qui invoque et provoque – dans tous les sens du terme – le jugement. Et la question posée en fait déjà partie en tant qu'évitement, ou plutôt atermolement au sens kafkaïen, différemment infini de la

22 Par souci d'économie argumentative et pour ne pas noyer le lecteur, j'interromps le flot de questions toutes aussi pertinentes quant au jugement au sujet de Lyotard ou du texte kafkaïen. Il y faudrait un autre article au moins.

23 Voir par exemple l'argument sur le jugement kantien et son recours à la fiction du *als ob* (P 108).

rencontre avec la Loi. Derrida, en l'occurrence, fait écho à ce moment où l'homme de la campagne qui se tient devant la porte de la loi regarde longuement le gardien et « préfère attendre qu'on lui donne l'autorisation d'entrer²⁴ ». Il remarque en effet que l'original en allemand dit littéralement « il se décide à préférer attendre » (« entschließt er sich doch lieber zu warten bis er die Erlaubnis zum Eintritt bekommt²⁵ ») et commente : « Il décide de ne pas décider encore, il décide de ne pas se décider, il se décide à ne pas décider, il ajourne, il retarde, en attendant. » (P 113)

30. Cela, attendre, décider de ne pas décider, le cognitivisme – et moins encore le neuro-cognitivisme – ne le peut pas. Il ne s'attarde pas sur la spécificité *textuelle* – ni sur le texte particulier, son « idiome », comme dirait Lyotard, ni sur la textualité. Les questions que pose Derrida lui sont donc incongrues. Par ailleurs, elles sont beaucoup moins simples qu'elles ne paraissent.

31. À première lecture, il est surprenant qu'au point d'aborder le tournant de son argument avec l'introduction de la littérature, Derrida semble reculer un instant en paraissant faire droit à la prérogative essentialiste, demandant « Qu'est-ce que c'est que ce texte ? » avant de retrouver sa première préoccupation : « Comment juger ? ». Il y a en fait un dédoublement en même temps qu'un renversement. Le *comment juger* désorganise l'assurance essentialiste, la met en question, mais c'est dans le même temps – parce que la question d'essence est troublée – que celle du jugement (sans critère) s'introduit. Il ne faut pas s'y tromper : « Qu'est-ce que c'est que ce texte ? » n'est pas identique à « Qu'est ce texte ? ». Nous constatons que la duplication de la copule dans l'énoncé n'en fait pas si simplement une interrogation quant à la nature de l'objet – la duplication, en l'occurrence, sème le doute sur l'ipséité. Ce qui est répété, de manière emphatique, c'est la *deixis* (« ce », « c' », « ce »), avec tout le doute que cela jette sur la nature du référent, et même la référentialité. Sous quelque angle que l'on regarde, l'évidence le dispute toujours à l'indécision, chacune se rencontrant au plus fort de l'autre. Le « c'est » affirme la présence interrogée par le « qu'est-ce ? » – la formule en serait : si c(ela) est, qu'est ce(la) ? L'itération du *ce/c'* (deux emplois explétifs, un emploi emphatique) joue sur la même conjonction énigmatique où le dernier emploi (« ce texte ») atteste vigoureusement du référent, dont la nature cependant fait bégayer l'entendement. Dans ce tremblement, on peut saisir la tension qui parcourt toute l'interrogation sur le jugement, entre le catégorique et l'idiomatique, l'universel et le singulier, l'allégorique et le tautologique ou la loi et le cas²⁶. Tension qui est sensible quel que soit le texte, *ce* texte – philosophique ou littéraire – qui est mis en jugement.

32. C'est bien de la question du jugement qu'il est question, dès que l'on aborde la littérature, et singulièrement *Le Procès*. Il faut, sans pouvoir

24 F. Kafka, *Le Procès*, 242.

25 F. Kafka, *Le Procès*, 113 ; *Der Proceß*, 226.

26 Cette série d'oppositions est ce que Derrida retrouve dans les textes de Lyotard qui ont trait au le jugement et à sa possibilité.

détailler, situer plus précisément l'argument de Derrida concernant Lyotard pour entrevoir en quoi « *Devant la Loi* » peut entrer en dialogue avec les deux philosophes. Derrida voit en Lyotard celui qui a lancé à son époque, qui croyait en avoir fini avec « l'empire du jugement », un « défi catégorique » disant : « vous n'en avez pas fini, nous n'en aurons jamais fini avec le jugement » (P 96-97). Cette époque Derrida reconnaît y avoir pris sa part, tenant à distance le thème du jugement :

Au fond, tout le discours sur la différance, sur l'indécidabilité, etc., on peut aussi le considérer comme un dispositif de réserve à l'égard du jugement sous toutes ses formes (prédicatives, prescriptives, toujours décisives). (P 95-96)

33. Mais, toujours selon Derrida, Lyotard réintroduit le jugement comme « thème philosophique décisif », arguant en fait :

C'est parce qu'il ne repose sur rien, ne se présente pas, surtout pas avec ses titres philosophiques, ses critères et sa raison, c'est-à-dire sa carte d'identité, que le jugement est paradoxalement inéluctable. (P 97)

34. La question « *Qu'est-ce que c'est que ce texte ?* » – parce qu'elle est « pré-judicative » sans verser dans « la prérogative ontologique » (P 93) – revient à la question cruciale (« *Comment juger ?* ») et illustre la façon dont Derrida se tient devant « *Devant la Loi* ». Après, ou avec, Lyotard, il insiste significativement sur un glissement de la question d'essence, théorique (*Qu'est-ce que ?*), à la question que l'on pourrait appeler para-doxale, pragmatique (*Comment ?*) : « Commencer par la question *comment ?* et non pas la question *qu'est-ce que ?*, cela peut revenir à suspendre la *prérogative* classique du jugement » (P 93). *Comment ?* introduit à la question du jugement véritable, c'est-à-dire sans critère :

L'absence de critères est la loi, si l'on peut dire. Si les critères étaient simplement disponibles, si la loi était présente, là, devant nous, il n'y aurait pas de jugement. Il y aurait tout au plus savoir, technique, application d'un code, apparence de décision, faux procès, ou encore récit, simulacre narratif au sujet du jugement. Il n'y aurait pas lieu de juger ou de s'inquiéter du jugement, il n'y a plus lieu de se demander « *comment juger ?* » (P 94).

35. C'est parce que le texte ne se livre pas comme une entité indiscutable – ainsi qu'il paraît le faire pour les sciences cognitives qui n'en interrogent jamais les contours – ; parce qu'il n'y a pas de réponse évidente ni définitive à la question « *Qu'est-ce que ?* » – à laquelle se substitue plutôt « *Qu'est-ce que c'est que ce texte ?* » –, qu'il y a lieu de se demander « *comment juger ?* ». À l'inverse du cognitivisme littéraire, en quête d'un savoir technique, applicable, la démarche de Derrida ou de Lyotard consiste à « fragiliser les conditions d'un [...] consensus » (P 101) sur quelques axiomes de la lecture : identité à soi du texte, unité ; appartenance du texte à un auteur ou « à ce que nous appelons la littérature » (P 103)²⁷. En apparence, ce sont là des généralités, mais elles appartiennent à la lecture du texte de Kafka. Par exemple, la généralité des lois des conclusions problématiques quant à l'appartenance à la littérature et à qui en juge

27 Question qui se dédouble immédiatement en : « *Qui en décide ? Qui juge ?* ».

« intéresse[nt] moins [Derrida] que la singularité d'un procès qui, au cours d'un drame unique, les fait comparaître devant un corpus irremplaçable, devant ce texte-ci, devant "Devant la loi". » (P 104)

[C]e texte-ci, ce texte singulier, [...], nomme ou relate à sa manière ce conflit sans rencontre de la loi et de la singularité, ce *paradoxe* ou cette *énigme* de l'être-devant-la-loi ; et l'*ainigma*, c'est souvent, en grec, une relation, un récit, la parole obscure d'un apologue. (P 104)

36. Dans la lecture cognitiviste que nous avons commentée, il n'y a aucune place pour l'énigme de l'être-devant-la-loi, c'est-à-dire pour le récit et son énigme, ni aucune place pour l'énigme d'être-devant-le-texte. Elle ne (se) pose pas la question du jugement, en aucune des deux manières abordées par Derrida – par rapport à la loi du texte ou par rapport à la loi de ce texte singulier. Dira-t-on que l'apologue de l'homme de la campagne figé sur le seuil de la loi est par nature plus énigmatique que les premières lignes du *Procès* ? Mais la parenté des textes est remarquable.
37. Le rappel à la loi est effectué dans les deux cas dès la première phrase : « Quelqu'un avait dû calomnier Joseph K., car sans rien avoir fait de mal, il fut arrêté un matin » ; « Devant la loi se trouve un gardien [*ein Türhüter*]²⁸ ». À chaque fois, la loi apparaît immédiatement comme quelque chose de mystérieux et redoutable – et de même que le gardien est puissant bien que n'étant que le dernier des gardiens, la première phrase à garder la loi du texte n'est peut-être pas la plus terrible. Quoi qu'il en soit, la phrase qui inaugure le roman n'est pas moins énigmatique que celle qui ouvre l'apologue et elle mérite qu'on s'y arrête.
38. En outre, dramatiquement parlant, la situation de K. ou celle de l'homme de la campagne sont comparables. L'un et l'autre en quelque sorte « demandent l'entrée dans la Loi », cherchant à comprendre la relation qui les lie à elle mais l'un comme l'autre, à sa façon, se laisse décider à préférer attendre. L'oncle de K. s'en irrite d'ailleurs lorsqu'il aborde pour la première fois le sujet du procès avec son neveu : « Et tu es assis là tout tranquillement et tu as un procès pénal sur les bras ? ». L'aterrissement se fait sentir dès le début, la réaction de K. est d'abord indécise. Troscianko d'ailleurs souligne que le personnage réagit à la présence d'un intrus dans sa chambre en s'asseyant à demi dans son lit, et se trouve ainsi suspendu entre poursuivre le mouvement – pour s'asseoir proprement, voire se lever – et y renoncer – et s'affaler sur son oreiller. Elle note justement que :
- K's uncertainty is manifested in this half action, which is at once his response to the intruder and his acknowledgement that he doesn't know quite how to respond. (RK 27)
39. Malheureusement, l'accent mis dans ce passage sur l'interaction émotionnelle entre cognition et action (visuelle) ainsi que la construction du personnage dans son environnement fait que l'analyse reste en surface de

28 F. Kafka, *Der Proceß*, 226 ; *Le Procès*, 242.

ce qui se joue. Ne lire qu'en fonction des « apparences littérales »²⁹ revient en l'occurrence à passer à côté d'un détail qui ne peut être innocent dans le contexte. L'original dit : « [K.] saß gleich halb *aufrecht* im Bett³⁰ ». *Aufrecht* en effet évoque littéralement la station verticale ou debout, mais figurativement s'entend également comme « droit », « loyal ». *Recht*, en fait, en fonction adjectivale, adverbiale ou nominale, évoque outre la verticalité, le droit, la justice ou la raison. Avant même de savoir qu'il est arrêté – et encore moins pourquoi – K. est pris dans les filets du droit, de la justice, d'une raison qu'il ne maîtrise pas plus que l'homme de la campagne, et il y est pris de guingois.

40. Il est impossible de se contenter des expériences « visuo-imaginative » (RK 20) prêtées au personnage – et, par procuration, au lecteur – pour rendre compte du texte et de ses effets, ni de tout rabattre sur le sensorimoteur. Le début du roman, comme l'apologue relaté par le prêtre à la cathédrale, comme tout le roman, met en question le se-tenir-devant-la-loi. Lire au fil d'une expérience spatiale supposée, et censée être repérable par ses composants physiologiques, écarte résolument la textualité de l'espace en cause. Si l'apologue d'emblée en appelle à une métaphorique spatiale, la situation est loin d'être assurée, et ce non seulement parce que les indications de lieu sont abstraites. Où est-on lorsqu'on se tient devant la loi ? On imagine mal comment la loi peut être un objet ou un lieu du même type qu'un lit ou une chambre – à moins, et ce serait judicieux, de contester le statut objectal de ces derniers ou, à l'inverse, d'objectiver la loi dans ses édifices – autre versant de la symbolisation.

41. Or nul besoin de scruter le texte pour s'apercevoir que rien n'est dit du lieu de la loi, du lieu devant lequel l'homme de la loi se présente avec l'intention d'y pénétrer. C'est peu de dire que l'on ne sait rien de l'*endroit*³¹. Une porte, sur laquelle veille un gardien, la mention de salles qui se succèdent à chaque fois surveillées par un gardien plus puissant : voilà tout. Impossible de rien apprendre de la taille de la porte ou de l'édifice auquel elle donne accès. Mais à quoi peut-on vraiment s'attendre dans un univers où même un débarras dans une banque ou un appartement perdu au cinquième étage d'un immeuble de banlieue peut être un lieu lié à l'administration de la justice ?

42. Comme le remarque Derrida :

Ici, *das Gesetz*, on ne sait pas *ce que* c'est, on ignore *qui* c'est. Et alors commence peut-être la littérature. [...] Ici, on ne sait pas la loi, on n'a pas à elle un rapport de savoir, ce n'est ni un sujet ni un objet *devant* lesquels il y aurait à se tenir. [...] La loi se produit (sans se montrer, donc sans se produire) dans l'espace de ce non-savoir. (P 124-125)

29 Elles le sont par ailleurs que médiocrement si on considère que la position du personnage en vient à symboliser une hésitation.

30 F. Kafka, *Der Proceß*, 9. (Je souligne).

31 Étymologiquement dérivé d'*endreit* (<en + droit), adverbe signifiant « justement », « exactement », substantivé pour désigner un lieu déterminé, précis.

43. Ce commentaire s'adresse à « Vor dem Gesetz », mais s'applique en l'occurrence à tout le roman, y compris son début. Derrida remarque de la scénographie du récit qu'elle est « un drame du debout/assis » (P 125). En effet, au début, homme et gardien sont debout face à face, puis l'homme se baisse pour essayer de voir à l'intérieur³², enfin s'assied pour attendre et dans ses derniers jours ne peut même plus redresser son corps, si bien que le gardien doit se pencher très bas vers lui, la différence de taille entre eux s'étant accrue.

44. L'apologue et l'introduction du roman sont donc des textes en regard et les positions respectives de K. ou de l'homme de la campagne, positions de non-savoir, se répondent plutôt qu'elles ne s'opposent. Le drame du debout/assis concerne aussi bien K. à demi assis (*aufrecht*) dans son lit que l'homme qui ne peut plus se redresser (*aufrichten* – même racine). La différence ne tient pas au niveau d'abstraction, le roman dans son ensemble n'étant pas moins fabuleux ou énigmatique, moins abstrait, que l'apologue. Elle semble tenir davantage dans le drame du dedans/dehors, l'homme de la campagne étant interdit d'entrée – ou plutôt interdit devant l'entrée –, tandis que K. est saisi par la loi d'entrée. Tous deux, cependant, sont *dans* et *hors* la loi : K., du fait que, bien que ne cessant de pousser une porte après l'autre, parmi les plus invraisemblables, il reste coupable sans en pénétrer la *raison* ; l'homme de la campagne, parce que, bien qu'il soit tenu en dehors de la loi, sa vie entière est prise dans l'interdit, c'est-à-dire dans l'énigme de la loi qui à proprement parler n'a de dedans ni de dehors nulle part.

45. Derrida parle d'une « topique différentielle » qui :

ajourne gardien après gardien, dans la polarité du haut et du bas, du lointain et du prochain (*fort/da*), du maintenant et du plus tard. La même topique sans lieu propre, la même atopique, la même folie diffère la loi comme le rien qui s'interdit et comme le neutre qui annule les oppositions. (P 126)

Nous voilà bien loin du « mapping » cognitiviste.

46. Nous pourrions – nous devrions – prolonger la lecture derridienne, continuer à faire les cent pas devant sa loi et celle du *Procès*, et par exemple méditer en sa compagnie l'énigme de la loi et de la littérature, leur différence, devant laquelle nous restons également interdits. Mais en insistant, quand bien même partiellement, sur la différence d'approche de la question du lieu ou de l'espace, j'espère avoir suffisamment fait apparaître, par contraste, la pauvreté de l'analyse cognitive en matière littéraire. Si au lieu de l'introduction, c'était l'apologue qui était soumis à la grille cognitive, la différence, on le devine, ne serait pas bien grande vu les nombreux parallèles dans les « positions » des personnages. La production d'analogies entre les références spatiales et visuelles et les phénomènes physiologiques, la révélation d'interconnexions – qui en seraient pour ainsi la struc-

32 Cette disposition est en fait bien mystérieuse. Doit-on en conclure que : la porte est une porte étroite ? une ratière ? que l'homme s'agenouille devant la puissance d'un mystère ? etc.

ture profonde – prendraient le pas sur la prise en compte des enjeux critiques du texte – qui touchent aussi bien à la littérature qu'à la philosophie ou à la justice, pour n'en citer que quelques-uns, tous enjeux qui aux yeux du cognitivisme peuvent être vus comme des « suppléments », dangereux pour la clarté de l'explication.

47. Nous touchons à un point crucial puisque le cognitivisme littéraire s'est constitué comme réponse à ce qu'il voit comme une *impasse* dans la critique littéraire, représentée par la déconstruction et la psychanalyse entre autres qui conduisent à mettre en question toute définition essentialiste de la littérature. Force est de constater, au vu des commentaires examinés, qu'à l'inverse le cognitivisme tend à *passer* à travers ou à côté de ce qui du texte (littéraire) fait question. La lecture derridienne, malgré l'infini de ses entrelacs, n'est pas dans l'impasse, elle s'interroge sur l'impasse – autre nom de l'aporie – pour filer la réflexion critique. Il faut souligner qu'avec « Préjugés » Derrida se laisse décider à choisir l'occasion – qui a pour nom Lyotard – de se demander ce qu'il en est du jugement dans « tout le discours sur la différance, sur l'indécidabilité, etc. » (P 95) qu'il a tenu jusque là et il faut de même remarquer que « le thème du jugement » (P 95) va émerger plus nettement dans les séminaires et publications qui suivront. Cela ne signifie pas la fin de l'aporie et de l'énigme mais leur approfondissement pour cette raison justement qu'aporie et énigme n'interdisent pas le jugement ni la littérature mais les rendent possibles et nécessaires.
48. L'extrême sophistication de l'argument derridien paraît donner raison aux tenants de la lecture littérale des apparences, mais il convient de renverser la perspective. Qu'un texte – dit littéraire, mais l'adjectif fait partie des apories à l'œuvre – puisse susciter des commentaires d'une telle complexité témoigne en fait de la puissance de questionnement de ce texte et non de la secondarité supposée de l'analyse non cognitive. Ne prétendant pas pouvoir résoudre les énigmes du texte, privilégiant plutôt les questions cruciales parce qu'insolubles, Derrida illustre le propos de Lyotard qu'il cite en italiques : « Le critère de la performativité [...] *met le calcul des interactions à la place de la définition des essences*³³ ». En d'autres termes, ce n'est pas la définition (introuvable) de la littérature ou de son essence – voire de son substrat – qui importe, mais l'indéfinition des rapports de ladite littérature avec ses autres – que sont, dans « Préjugés », la philosophie et la loi, mais on pourrait en citer bien d'autres. On dirait plutôt que le cognitivisme ne s'embarrasse pas de la littérature comme question, malgré sa prétention à pouvoir en traiter mieux que toute autre théorie. Exemple à ce titre est l'article de Vladimir E. Alexandrov, « Neurosciences and Literariness ».
49. L'argument de l'auteur est que « la recherche actuelle en neurosciences sur la manière dont le cerveau traite le langage soutient la notion de littérarité³⁴ ». Il prend d'abord le soin de définir la notion à partir des

33 J.-F. Lyotard, *La Condition postmoderne*, 100 ; P 88.

34 V. Alexandrov, « Neurosciences and Literariness », 41.

thèses de Jakobson sur les fonctions du langage humain³⁵ (1960) qu'il relie à l'article de 1956, « Deux aspects du langage et deux types d'aphasie ». Ce qui séduit Alexandrov est que Jakobson parvient à ses conclusions « sur la base d'études cliniques des lésions cérébrales chez des sujets souffrant de diverses formes d'aphasie³⁶ ». Il omet tout simplement de mentionner que dès le début de son analyse Jakobson se plaint de ce que les études interdisciplinaires sur l'aphasie ne fassent aucune place à la linguistique : « la science du langage est passée sous silence comme si les troubles de la perception de la parole n'avaient rien à voir avec le langage³⁷ », critiquant ainsi par avance l'argument d'Alexandrov qui ignore la démarche *linguistique* – et non clinique – de l'analyse jakobsonienne.

50. Au fond, pour le cognitivisme, la littérature ou la littérarité – i.e. le matériau de l'expérience – est ce qui n'a pas besoin d'être défini, ce qui est, sans qu'on sache comment, classé comme tel. Le souhait, formulé sous forme de question en fin d'article, est significatif : « What would be the consequences of demonstrating that processes in the human brain while it is reading (or perhaps even producing) a literary text accord with Jakobson's conception of "literariness"³⁸? » On peut répondre que l'analyse linguistique des deux pôles du langage disparaîtrait, n'étant que l'écume de l'analyse neuronale des deux hémisphères cérébraux. Mais avant que cela ne se produise, on remarquera que la littérarité en question n'est pas ce que l'expérience scientifique démontrerait mais ce qui est par avance postulé comme l'essence du texte objet de l'expérience ou comme ce dont une autre théorie aurait sinon démontré – c'est l'aporie même – du moins affirmé la littérarité.
51. Tant pis pour la priorité revendiquée des sciences cognitives : la littérature serait ce qui a été classé comme tel par d'autres sciences, d'autres pratiques, avec d'autres critères. Au fond, quel que soit l'avenir du cognitivisme littéraire, la critique littéraire – par quoi j'entends un certain engagement avec l'énigme textuelle et l'aporie littéraire – n'a aucune raison de baisser la voix. Il lui reste toujours à accomplir sa tâche, *indéfiniment* : affûter ses questions et pour cela ne pas hésiter à *mettre en question*, à fragiliser sa position devant la loi du texte.

ŒUVRES CITÉES

- ALEXANDROV, VLADIMIR E. « Neurosciences and Literariness ». *La conoscenza della letteratura : 2*. Dir. ANGELA LOCATELLI. Bergamo : Bergamo University Press. 41-62.

35 R. Jakobson, « Linguistique et poétique », *Essais de linguistique générale*.

36 V. Alexandrov, 44.

37 R. Jakobson, « Deux troubles du langage », *Essais de linguistique générale*, 44.

38 V. Alexandrov, 61.

- CAVE, TERENCE. « Introduction ». *Reading Literature Cognitively. Paragraph* 37.1 (2014) : 1-14.
- DERRIDA, JACQUES. « Préjugés — devant la loi ». *La Faculté de juger. Critique*. Paris : Minuit, 1985. 87-139. [P]
- DESCOMBES, VINCENT. *La Dénrée mentale*. Critique. Paris : Minuit, 1995.
- JAKOBSON, ROMAN. *Essais de linguistique générale : 1 : Les Fondations du langage*. 1963. Double. Paris : Minuit, 1986.
- KAFKA, FRANZ. *Der Proceß*. 1925. Francfort : Fischer Taschenbuch, 1995.
- KAFKA, FRANZ. *Le Procès*. Paris : Presses Pocket, 1983.
- LAKOFF, GEORGE, et MARK TURNER. *More than Cool Reason : A Field Guide to Poetic Metaphor*. Chicago : University of Chicago Press, 1989.
- LAKOFF, GEORGE. *Women, Fire, and Dangerous Things: What Categories Reveal about the Mind*. Chicago : University of Chicago Press, 1987.
- LYNE, RAPHAEL. « Shakespeare, Perception and Theory of Mind ». *Reading Literature Cognitively. Paragraph* 37.1 (2014) : 79-95.
- LYOTARD, JEAN-FRANÇOIS. *La Condition postmoderne*. Critique. Paris : Minuit, 1979.
- PROUST, MARCEL. *À la recherche du temps perdu : 1. Un amour de Swann*. Bibliothèque de la Pléiade. Paris : Gallimard, 1987.
- TROSCIANKO, EMILY T. « Reading Kafka Enactively ». *Paragraph* 37.1 (2014) : 15-31. [RK]
- TURNER, MARK. *The Literary Mind: The Origins of Thought and Language*. Oxford : Oxford University Press, 1996.